CONSULAT GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO À ANVERS
Le Consul Général

Discours à l'occasion du Forum panafricain des femmes entrepreneures du 23-24 mai 2024 à Bruxelles

Mesdames et Messieurs les Ministres, vos Excellences,

Excellence, Monsieur le Bourgmestre,

Mesdames et Messieurs,

Au nom du Consulat Général de la République Démocratique du Congo à Anvers au Royaume de Belgique, je tiens à remercier la Fondation Nehema pour l'honneur qu'elle me fait d'introduire les assises du Forum Panafricain des Femmes Entrepreneures et l'intérêt qu'elle porte au développement de l'Afrique.

L'Afrique reste le continent d'opportunités dont le développement doit être boosté notamment par la diaspora. Dans un contexte des difficultés persistantes, l'investissement de la diaspora doit ainsi libérer le potentiel de l'Afrique. Plusieurs éléments témoignent l'existence de ce potentiel : une population plus jeune que celle de tous les autres continents, d'énormes ressources naturelles, la présence de plusieurs secteurs en forte croissance tels que le marché de la consommation générale, le secteur agricole avec la présence de 60% des terres arables mais non cultivées. Il s'agit là d'autant d'éléments qui nous permettent d'affirmer que c'est finalement le temps de l'Afrique.

Le développement de notre continent devrait être soutenu par la diaspora, à l'instar du développement industriel de Taiwan qui a été largement soutenu par sa diaspora et le capital chinois d'outre-mer. Les partenaires internationaux ne sont là que pour accompagner les efforts internes de développement. C'est vous la diaspora qui devrait donner le tempo de ce développement en investissant dans les secteurs susceptibles de le booster rapidement. Car, il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va (Sénèque).

La diaspora peut ainsi contribuer au développement de l'Afrique grâce à son financement et à son capital humain qualifié.

Ce forum vient à point nommé au moment où la République Démocratique du Congo (RDC) fait beaucoup d'efforts pour ramener la diaspora congolaise au pays. Pour ce faire, le gouvernement congolais a mis en place différents dispositifs afin de faciliter et aider à la création d'emploi. Dans le même ordre d'idées, il existe des structures d'accompagnement des investisseurs en RDC parmi lesquelles nous pouvons citer la Maison de l'entrepreneuriat et de l'innovation inaugurée par le Président de la République Démocratique du Congo, son Excellence Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO.

En complément de ces initiatives, il convient de rajouter les différents dispositifs mis en place par les sections économiques et commerciales, et scientifiques et culturelles du Consulat Général de la RDC à Anvers ayant pour but, d'une part, d'accompagner les investisseurs (étrangers ou la diaspora) en RDC et, d'autre part, de promouvoir l'entreprenariat congolais en Flandre.

Je considère ce forum comme une rencontre des pourvoyeurs des solutions pour l'Afrique. La Fondation Nehema, en tant que bon catalyseur, devrait continuer à proposer des solutions face aux problèmes de notre continent. Or, la Fondation Nehema est une Organisation de la Société civile (OSC) conformément à l'Accord de Samoa qui est le nouveau cadre général dans lequel s'inscrivent les relations entre l'UE et les pays africains notamment. En tant qu'OSC, la Fondation Nehema est un acteur non étatique qui doit désormais participer au processus de développement des Etats africains. L'article 5, point 3 de l'Accord de Samoa érige la Fondation Nehema en acteur du développement. Dès lors, les Etats africains, l'UE et ses Etats membres devraient lui accorder une place de choix dans les échanges sur le développement africain.

Je vous remercie de votre attention.